

De la collaboration au partenariat: le défi du XXI^e siècle des relations France-Afrique

Daniel Abwa*

Introduction

Avec l'occupation allemande en France (1940-1944), le mot «collaborateur» s'est doté, dans le langage politique, d'une nouvelle signification qui l'éloigne sensiblement de son synonyme «partenaire». Est «collaborateur» selon cette nouvelle définition, le «Français partisan d'une collaboration totale avec l'envahisseur allemand». Le collaborateur devient par conséquent l'associé de l'occupant dont l'action ne peut être que nuisible à l'occupé. Il ne peut être le partenaire de l'occupant devenu son maître; il est plutôt son apprenti, son élève.

Avant d'avoir été elle-même victime de cette situation, la France l'avait de tout temps mise en pratique dans ses relations avec le continent africain. Elle y avait développé des rapports de maître à collaborateur au détriment du partenariat qui aurait consisté à s'associer à des indigènes qui, tout en cherchant à satisfaire les intérêts de la France, sauvegarderaient en même temps les intérêts de l'Afrique.

Les résultats obtenus aujourd'hui par ce choix ne semblent convenir ni aux attentes des Français confrontés à la concurrence en Afrique des autres puissances européennes et américaines, ni à celles des Africains francophones qui restent les parents pauvres du continent.

Si la collaboration a permis à la France d'occuper en Afrique francophone une place de choix pendant la colonisation et après les indépendances, elle y a cependant généré des attitudes qui rendent les Africains francophones peu aptes aux efforts de développement. Ce faisant, la France est obligée de les maintenir en permanence sous perfusion.

* Université de Yaoundé I, Yaoundé, Cameroun.

Notre intention est de montrer dans notre réflexion que la collaboration était une nécessité coloniale et néocoloniale et qu'elle a donné naissance à des tares qui rendent indispensable la pratique du partenariat au XXI^e siècle.

La collaboration : Une nécessité coloniale et néocoloniale

Nul ne peut, de bonne foi, condamner la France, pour avoir préféré, dans ses relations avec le continent africain, les collaborateurs aux résistants.¹ La logique impérialiste ne pouvait en effet s'accommoder de ceux qui s'insurgeaient contre l'implantation coloniale. La collaboration était par conséquent une nécessité coloniale pour la France.

La collaboration, une nécessité coloniale

Arrivés dans un continent situé à des milliers de km de leur base, les Français ne pouvaient espérer réussir leur projet colonial qu'en recherchant la collaboration des chefs indigènes, les seuls tenants du pouvoir traditionnel. Tous les chefs qui s'y opposèrent ou qui voulurent être considérés comme des partenaires furent soit combattus par les armes, soit déposés et remplacés par d'autres plus dociles. La stratégie collaborationniste française réussit tant et si bien que les chefs acceptèrent d'être relégués au rang d'auxiliaires de l'administration française.

Toutefois, les chefs indigènes ayant par la suite fait la preuve de leur incapacité à s'adapter aux nouvelles exigences imposées par les normes de la gestion moderne des sociétés, les Français jetèrent leur dévolu sur une autre catégorie de collaborateurs dont la création porte leur estampille. Il s'agissait des cadres formés à l'école occidentale et totalement imprégnés de la civilisation et de la culture françaises.

Bien que nombre de jeunes africains fussent allés à l'école occidentale, les Français n'acceptèrent pour collaborateurs que ceux qui ne voulaient en rien remettre en question leur présence en Afrique; ceux qui se sentaient plus Français dans l'âme qu'Africains et qui revendiquaient, grossièrement pour certains, la citoyenneté française qui leur était d'ailleurs parfois refusée. C'est à eux que l'on confiait, quand la nécessité se faisait sentir, quelques postes de responsabilité dans la gestion administrative. C'est eux qu'on préférerait voir séjurer dans les parlements locaux et métropolitains créés au lendemain de la

1 Ceci n'est pas une raison pour absoudre les collaborateurs qui, par leur attitude, ont permis à la colonisation de s'installer durablement en Afrique. Aucun peuple au monde n'a jamais accepté de féliciter ceux qui ont contribué à la perte de sa souveraineté, de sa liberté. Les Africains ne peuvent eux aussi louer les collaborateurs.

deuxième guerre mondiale dans le but de défendre essentiellement le point de vue français. Leurs partis politiques reçurent des subventions occultes des autorités françaises. De temps en temps elle fut contrainte de quitter le rôle de conseillère occulte qu'elle voulait jouer pour se retrouver au-devant de la scène du fait de l'incurie de ses collaborateurs. D'où un interventionnisme diversement interprété, tant sur le plan politique, économique que social et culturel.

Si la France peut s'enorgueillir d'avoir maintenu des relations privilégiées avec ses anciennes colonies depuis les premiers jours des indépendances jusqu'à nos jours, elle le doit assurément à ses collaborateurs. Néanmoins, le collaborationnisme qu'elle a de ce fait développé en Afrique française n'a pas eu que des effets positifs. Il a généré nombre de tares qui nuisent non seulement au développement de l'Afrique francophone, mais ternissent également l'image de la France et handicapent ses capacités de promotion économique.

Les tares du collaborationnisme

L'idéal de collaboration imposé aux Africains par la France a laissé chez ces derniers de nombreuses séquelles dont deux semblent les plus pernicieuses : la mentalité d'assisté et le règne de la médiocrité.

La mentalité d'assisté est une caractéristique essentielle de tout collaborateur qui est en fait cet individu qui répugne à prendre des initiatives ou qui n'en prend que lorsqu'il est convaincu qu'elles vont plaire au maître. Le collaborateur ne se sent sûr de lui que quand il a des ordres à exécuter et alors comme un automate, il s'emploie à les réaliser au mieux de son zèle.

Il s'est ainsi développé chez l'Africain francophone une mentalité d'assisté qui voudrait que toute initiative parte de la France. Il ne peut nullement innover et vit sur les acquis de la France qui doit en permanence réfléchir pour lui.

Du fait de l'incurie de ses collaborateurs, la France est contrainte depuis les indépendances de porter à bout de bras la plupart des pays francophones qui n'arrivent nullement à s'émanciper. Tantôt elle y joue le rôle de gendarme pour rétablir l'ordre troublé par quelques «troublions irresponsables», tantôt elle y apparaît comme le sapeur-pompier pour les sauver des fourches caudines des organismes financiers internationaux qui exigent plus de rigueur et moins d'amateurisme dans la gestion des hommes et des biens.

La chaîne de dépendance à l'endroit de la France va aller grandissant dans toute l'Afrique francophone. La mentalité d'assisté que les collaborateurs développent par rapport à leur ancien maître, ils vont également l'imposer à

leurs concitoyens réduisant au minimum les possibilités d'initiative de ces derniers. Il est généralement admis en Afrique francophone que l'initiative ne doit venir que du supérieur hiérarchique et comme chacun dispose d'un supérieur, même au niveau le plus élevé de l'Etat, c'est la paralysie quasi généralisée de l'action. Tant que le mot d'ordre n'est pas venu de Paris aucune action d'envergure n'est possible.

Si la mentalité d'assisté a aidé la France à s'ancrer fermement en Afrique francophone, elle ne lui a pas permis de bénéficier des potentialités réelles de ceux qu'elle a contribué à former. Cette mentalité a en effet pour corollaire le règne de la médiocrité qui muselle nombre de compétences.

En Afrique francophone, la médiocrité a été érigée en seul système de valeur. On y est jugé non sur ce que l'on est capable d'apporter, sur ses compétences, mais sur ce que l'on est capable d'endurer, sur sa capacité de collaboration. Moins on est capable d'initiative, donc «peu nuisible», mieux on est apprécié. Plus on fait preuve de collaboration, plus on a de la valeur. A contrario, toute initiative prise dans le sens contraire à celui du maître est considérée comme dangereuse; c'est de la subversion. En Afrique francophone, le meilleur n'est pas celui qui maîtrise son domaine et qui peut compétir avec compétence avec ses pairs; le meilleur c'est celui qui, compétent ou incompétent, sait se soumettre et faire ce qu'on lui demande de faire, et rien que cela.

Les conséquences de la médiocrité érigée en système en Afrique francophone sont fort nombreuses et l'une de ses manifestations les plus éclatantes s'observe sur le plan international. On constate en effet un manque de pugnacité des Africains francophones dans la quête des postes de responsabilité dans les organismes internationaux. Il n'est un secret pour personne que quand on réussit à dégager un poste de responsabilité pour l'Afrique dans ces organismes, ceux qui s'y aventurent le plus et le mieux sont les Africains anglophones dont les compétences sont généralement évidentes. Le système colonial pratiqué par les Anglais leur a permis de conserver le sens de l'initiative personnelle et la nécessité d'une plus grande performance dans tous les domaines de l'activité humaine, tant la compétition est ouverte.

En Afrique francophone, la centralisation jacobine oblige de demander et d'obtenir au préalable l'autorisation du supérieur hiérarchique et le parrainage de la France si l'on veut être candidat à un poste d'envergure dans les organismes internationaux. Et comme on ne peut obtenir l'appui de l'un et/ou de l'autre qu'après avoir fait la preuve de sa collaboration et pas nécessairement celle de sa compétence, les candidatures des Africains

francophones sont généralement peu nombreuses et très souvent boudées sinon rejetées du fait de leur incompétence.

Dans les cas où la priorité est accordée aux Africains francophones pour des postes de responsabilité importants dans le monde, c'est à la France que ceux-ci le doivent. C'est la France qui, lors des discussions avec les autres puissances obtient ces concessions et, dans ces cas, elle privilégie les ressortissants des pays qui ont fait montre d'une plus grande collaboration depuis la période coloniale.

Le collaborationnisme et ses tares que sont la mentalité d'assisté et la médiocrité ont beaucoup nui à la promotion de l'Afrique francophone. Du fait des collaborateurs choisis par la France et qui sont pour la plupart peu soucieux du développement de leur pays et du mieux-être de leurs concitoyens, les pays francophones se sont montrés jusque-là peu aptes aux efforts de développement puisqu'ils n'utilisent pas à bon escient toutes les compétences qu'ils possèdent. Si les collaborateurs de la France se sont immensément enrichis, l'Afrique francophone s'est énormément appauvrie après trois décennies de développement assisté. La plupart des pays les moins avancés (PMA) du continent se recrutent parmi les francophones et les autres ne tiennent que grâce/ou à cause de l'intervention quasi permanente de la France auprès des bailleurs de fonds internationaux.

Si le collaborationnisme handicape, comme nous venons de le dire, les efforts de promotion de l'Afrique francophone, il nuit également à la France. Elle hérite non seulement du crédit du soutien qu'elle apporte à ses collaborateurs mais aussi et surtout de son passif.

Les effets négatifs du collaborationnisme pour la France se remarquent tant en Afrique francophone qu'en France et dans le monde.

En Afrique francophone, le soutien indéfectible accordé par la France à ses collaborateurs malgré leur incurie est parfois considéré comme le soutien contre les Africains francophones. Les peuples africains ont souvent réagi contre cette attitude en s'attaquant tant aux intérêts français qu'aux Français eux-mêmes. La France reste ainsi l'une des rares puissances coloniales à continuer de subir des agressions sur le sol africain. Les violences dont les Français sont aujourd'hui l'objet en Algérie ne sont pas seulement le fait d'un fanatisme religieux dû au FIS mais aussi la marque des réactions d'un peuple qui n'accepte plus l'appui que la France accorde à ceux qui le tourmentent. Hier encore, au Tchad l'affaire Claustre était également la manifestation d'un ras-le-bol du peuple tchadien contre les «protecteurs du dictateur». Ces réactions de ras-le-bol, si elles continuent à se manifester, pourront à la longue porter profondément et durablement atteinte aux relations franco-africaines et

peut-être créer une rupture qui serait préjudiciable aux intérêts des deux parties.

En France métropolitaine, les extravagances du soutien apporté aux collaborateurs francophones se sont répercutées dans la vie politique et économique des Français. Tout le monde a certainement entendu parler des «diamants de Bokassa» de triste mémoire et de leurs effets contre la réélection de Valéry Giscard d'Estaing. Les scandales du Carrefour du développement ou de l'avion renifleur sont encore frais dans nos mémoires. C'est comme si, à force de soutenir des collaborateurs corrompus, les hommes politiques français le sont devenus également. C'est le principe de l'arroseur arrosé qui, à terme, risque de transformer la France en une puissance de troisième zone où la notion d'intérêt national perdra tout son sens comme c'est le cas en Afrique francophone.

Enfin, sur le plan international, la France aurait pu avoir une auréole plus grande si l'Afrique francophone était mieux représentée dans les cercles de décision des organismes de gestion du monde. Elle n'y est pas mieux représentée, non parce que la langue et la culture françaises sont inférieures ou que l'aire d'influence de la France est petite, mais parce que la médiocrité érigée en système par le collaborationnisme rend les Africains francophones peu compétitifs devant leurs pairs des autres aires culturelles. La culture française si généreusement offerte et si gracieusement acceptée ne le mérite pas.

Afin de réduire substantiellement ce passif que lui lèguent ses collaborateurs africains et rendre la France plus compétitive dans le concert des nations, il faut chercher à accroître les profits que cette puissance devrait attendre de ses anciennes colonies. Pour ce faire, il nous semble que le moment est venu d'abandonner le collaborationnisme en faveur d'un partenariat plus promoteur.

Le partenariat : Une nécessité du XXI^e siècle

Les réponses à quatre questions essentielles vont nous permettre de montrer qu'au XXI^e siècle, l'adoption du partenariat est la formule qui réussirait le mieux à la France dans ses relations avec ses anciennes colonies. Les quatre questions sont les suivantes:

- Le moment est-il opportun pour instaurer le partenariat en Afrique?
- La France peut-elle actuellement se passer des collaborateurs en Afrique francophone?
- Comment se réaliserait ce partenariat?
- Ou'est-ce-que la France y gagnerait?

L'instauration du partenariat est-elle opportune?

Plusieurs facteurs peuvent, à notre sens, justifier le passage de la collaboration au partenariat dans les relations franco-africaines. Nous en retenons deux qui nous paraissent fondamentaux: l'exemple américain et des autres anciennes puissances coloniales et l'existence en Afrique francophone et en France d'une nouvelle génération dont les rapports avec la colonisation sont lointains.

L'effondrement du bloc de l'Est et le triomphe des Etats-Unis d'Amérique sont les deux faits marquants de cette fin du XXe siècle. L'URSS, dans ses relations avec ses satellites, a plus adopté une politique de collaboration que de partenariat; elle n'a pas pu survivre au vent d'Est qui a montré toute la fragilité des collaborateurs qu'elle a choisis. Les Etats-Unis, bien qu'ayant employé cette même politique avec certains territoires qui lui sont plus ou moins proches (Amérique latine, Vietnam, Philippines ...), ont choisi dans l'ensemble le partenariat dans leurs relations avec les autres pays du monde. Leur succès actuel est la preuve patente de l'efficacité de la politique du partenariat.

Le triomphe américain devrait par conséquent être l'exemple à suivre pour la France. Il est vrai que contrairement à elle, les Etats-Unis n'ont pas d'antécédents coloniaux² et qu'ils ont pu, pour ce faire, se passer très facilement des collaborateurs. Ce qui est néanmoins intéressant dans cette expérience américaine c'est l'efficacité de son système de *partnership*.

La politique américaine du partenariat lui a permis de choisir des partenaires partout dans le monde et de leur donner des moyens pour un rendement optimum. Le partenaire a en effet l'obligation du résultat car il sait que c'est la seule condition pour être en association. Pour ce faire, il doit en permanence démontrer sa compétence, son efficacité, son intelligence et sa capacité à surmonter les épreuves. Les Américains ont pu ainsi bénéficier des performances de leurs partenaires sans nécessairement endosser leurs insuffisances. La France au contraire a opté, jusqu'à ce jour, pour la collaboration. Or le collaborateur a avant tout l'obligation de soumission, d'obéissance, sa compétence et son efficacité étant secondaires. Et comme il est très difficile d'être soumis et compétent, efficace et obéissant, la France

2 Au sortir de la politique isolationniste prônée par ses pères fondateurs, les Etats-Unis se sont gardés de s'engager dans une quelconque politique coloniale. Sa présence fut tout à fait symbolique à la Conférence de Berlin qui a consacré le partage de l'Afrique entre les puissances coloniales et grâce à sa politique de la porte ouverte en Chine, ce pays a évité une colonisation à l'africaine.

est souvent engluée dans des affaires africaines qu'elle a du mal à dénouer sans perte de prestige.

Les autres anciennes puissances coloniales, l'Allemagne, l'Angleterre et dans une certaine mesure la Belgique, ont compris un peu plus tôt la nécessité de se désengager en Afrique et d'y avoir plus de partenaires que de collaborateurs. C'est pourquoi elles hésitent à suivre la France dans sa politique d'accroissement de l'aide aux Africains. Ces anciennes puissances coloniales, qui pratiquement n'ont plus de collaborateurs en Afrique, ne veulent plus y investir à perte. Elles y recherchent plutôt des partenaires qui auront tout aussi bien le souci de leurs intérêts nationaux que ceux de leurs alliés; ils ne veulent plus de collaborateurs qui leur seraient soumis mais qui ne leur rapporteraient pas mieux. En Afrique, ces anciennes puissances font essentiellement du *business*.

Les exemples américain, allemand et surtout anglais nous semblent suffisants pour montrer que la tendance actuelle est plus au partenariat qu'à la collaboration. La France peut par conséquent y adhérer fort opportunément.

Un autre facteur qui nous permet de penser que le passage au partenariat est opportun en ce moment c'est la présence tant en France qu'en Afrique francophone d'une génération n'ayant de la colonisation qu'un souvenir livresque.

Il s'agit, en France, de ces jeunes nés dans les années des indépendances africaines et qui aujourd'hui sont aux affaires. Leurs relations avec la colonisation se limitent aux récits de leurs parents et grands-parents ayant été dans les colonies ou encore aux livres d'histoire qu'ils ont pu parcourir. Ils n'ont pas l'expérience d'un contact physique avec la colonisation. S'ils peuvent, à partir de ces souvenirs conserver de l'Afrique la même image que leurs pères, il leur sera difficile, voire impossible d'avoir des Africains la même vision que celle de leurs pères. A la différence de ces derniers, ils ont côtoyé des Africains au cours de leur formation, à l'école, à l'université. Ils savent qu'il y avait des Africains francophones moins aptes que certains d'entre eux, et d'autres plus aptes; ils en ont rencontrés dans leur lieu de travail où ils se sont mutuellement aidés sans complexe. A ces jeunes Français des indépendances africaines, il est plus facile de faire admettre le principe du partenariat avec les Africains qu'il ne l'était il y a quelque trente ans. La situation sera encore plus complexe au XXI^e siècle lorsque les jeunes Français des années 1970 et 1980 viendront aux affaires. S'ils ne subissent aucune préparation actuellement, la chaîne France-Afrique francophone pourrait être rompue.

Ceci est d'autant plus vrai que les jeunes Français des années des indépendances se désintéressent de plus en plus de l'Afrique francophone. On n'y assiste en effet à aucune création nouvelle d'entreprises françaises, les seuls enseignes qu'on y voit étant les dinosaures CFAO, SMOA, MORY et Cie., SOAEM, SOCOPA, BATA et autres comme il y a cent ans. Ce désintérêt vient de ce que l'incurie des collaborateurs choisis par la France a donné lieu à une si grande paupérisation de l'Afrique francophone qu'elle en est devenue repoussante même pour les Français.

En Afrique francophone, on assiste aussi à l'émergence d'une génération de jeunes des années des indépendances qui, comme leurs homologues Français, n'ont pas connu la colonisation. Cependant, à la différence des jeunes Français, les jeunes Africains vivent quotidiennement la colonisation à travers la chaîne des collaborateurs que la France a essaimé dans ses anciennes colonies. Et comme ces jeunes n'ont pas la France pour seule référence puisqu'ils ont eu à faire leurs études qui en Afrique, qui en Amérique, en Europe hormis la France, qui en France, ils ne comprennent que très difficilement cette collaboration servile dont font preuve les hommes au pouvoir en Afrique francophone. C'est par eux que la rupture de la chaîne France-Afrique peut se faire aisément si on ne leur donne pas d'autres raisons de compter avec la France. D'ailleurs, ils se considèrent déjà comme la génération sacrifiée; ce qui n'améliore nullement l'image de la France qu'ils prennent pour le principal soutien de ceux qui les ont sacrifiés. La situation ira s'empirant lorsque les jeunes des années 1970-1980 viendront aux affaires au XXI^e siècle.

Il appert à travers tout ce qui précède que c'est bien maintenant que la France doit opérer son changement de direction en s'orientant résolument vers le partenariat. Elle peut encore trouver auprès des jeunes des années 1950-1960 ceux qui peuvent l'aider à réaliser une transition heureuse qui ramènerait les jeunes des années 1970-1980 dans le giron français.

S'il est opportun de passer de la collaboration au partenariat, peut-on vraiment penser que la France peut se passer des collaborateurs en Afrique francophone aujourd'hui?

La France peut-elle aujourd'hui se passer des collaborateurs en Afrique francophone?

Il est indéniable pour nous que la France peut aujourd'hui se passer des collaborateurs en Afrique francophone et y garder encore des liens privilégiés à travers des partenaires. Trois constats nous permettent de faire cette affirmation à savoir la primauté de la langue et de la culture françaises en

Afrique francophone, l'incapacité avérée des collaborateurs d'aujourd'hui voire ceux de demain et la présence d'une nouvelle génération d'Africains francophones nationalistes et compétents.

La présence ancienne des Français en Afrique francophone et les principes d'assimilation et d'administration directe qu'ils y ont appliqués font que la culture française soit aujourd'hui devenue un patrimoine commun dont se réclament Français et Africains. Il est loin le temps où les Français devaient se battre pour faire accepter leur culture aux Africains francophones. Même en Afrique blanche où l'islam et l'arabe font ombrage à la langue et à la culture françaises, ces dernières y ont une certaine primauté. En Afrique noire, tant en Afrique de l'Ouest qu'en Afrique centrale, la primauté de la culture française est une réalité évidente. Même dans des pays comme le Cameroun et le Togo où la colonisation française ne s'est implantée qu'à la faveur de la Grande guerre, la culture française a réussi à dominer les cultures locales.

Il nous semble que la France ferait une mauvaise analyse de la situation si elle croyait qu'elle devait son importance en Afrique francophone à ses collaborateurs. Si cela était vrai pendant la colonisation et les premières décennies des indépendances, cela ne l'est plus à la fin de ce siècle et le sera encore moins au XXI^e siècle. Aucune volonté politique ne saurait gommer tout ce que les Africains francophones ont reçu de la France. D'ailleurs cette dernière l'a si bien compris qu'elle a multiplié des structures afin de garder vive cette culture dans les mémoires de ses anciens colonisés. La culture française reste par conséquent la meilleure ambassadrice de la France en Afrique francophone.

Le danger d'une rupture éventuelle de la chaîne France-Afrique francophone viendrait, à notre avis, des effets négatifs dus à l'incapacité des collaborateurs choisis par la France.

Les collaborateurs que la France s'est choisis en Afrique francophone ont des performances qui décroissent au fil des ans.

Les premiers collaborateurs choisis par la France à qui on a donné le titre glorieux de «pères fondateurs des indépendances africaines» on pu donner le change sur leur compétence du fait d'un charisme certain qui auréolait leur personnalité. Le souvenir de l'indépendance s'estompant cependant, la réalité de leur compétence est de plus en plus remise en question bien que de manière encore fort modérée. Ainsi, au moment où ils quittaient leurs fonctions (par coups d'Etat, démission ou décès), ils avaient largement entamé tout le crédit que leurs concitoyens leur accordaient au début de leur règne. Leurs successeurs que nous appelons les collaborateurs des deuxième et

troisième générations ne purent bénéficier de la même indulgence de la part de leurs concitoyens. Leur incapacité à gérer les biens et les hommes dans le respect des intérêts nationaux a pris des proportions si inquiétantes qu'aujourd'hui, des voix s'élèvent de plus en plus pour protester contre la «braderie» de l'Afrique francophone. C'est d'eux que viendrait le danger d'une désaffection des Africains francophones vis-à-vis de la France car, depuis le discours de la Baule et les remous dus à la démocratisation, elle est intervenue grossièrement pour soutenir ses collaborateurs pourtant rejetés par la masse africaine. La situation ne pourra que s'aggraver si au XXI^e siècle, on remplace les collaborateurs d'aujourd'hui par ceux de demain. Ils ne pourront assurément faire mieux que leurs prédécesseurs parce qu'ils n'en auront ni la volonté, ni la capacité, ni la compétence.

La France doit donc se passer de ces collaborateurs inefficaces et dangereux pour sa survie en Afrique; le plus tôt sera le mieux. Elle doit plutôt chercher à nouer des relations durables avec des nationalistes africains compétents qui refuseraient certainement d'être traités en collaborateurs d'une France à l'esprit colonialiste, mais qui accepteraient volontiers d'être des partenaires d'une France plus positive.

Ce partenariat que nous prônons, comment peut-il se réaliser si la France l'acceptait aujourd'hui?

Le partenariat : Comment le réaliser?

Pour parvenir à instaurer un partenariat entre la France et ses anciennes colonies, il faut avant toute chose un changement de mentalité chez les Français. Celui-ci doit consister en une série de remises en question des pratiques et comportements relatifs au collaborationnisme. Il faudrait une nouvelle définition des rapports avec l'Afrique francophone, une nouvelle vision des Africains.

Les Français doivent ainsi comprendre qu'il n'est pas nécessaire d'être en permanence au chevet de l'Afrique francophone pour la voir prendre son envol. Au contraire, tant qu'ils manifesteront leur présence, leurs collaborateurs sauront qu'ils n'ont rien à faire, rien à prouver car la France est prête à voler à leur secours. Ce faisant, ils ne feront rien pour sortir leurs Etats de la crise multidimensionnelle qu'ils y ont instaurée.

Les Français doivent comprendre que l'Afrique francophone n'est misérable aujourd'hui que par atavisme colonial. Elle est plus malade de ses hommes, de ces collaborateurs que la France n'a cessé d'imposer aux peuples africains francophones que du manque de ressources. Il suffit d'un véritable changement d'hommes pour que l'Afrique francophone prenne son envol.

Les Français doivent comprendre que les collaborateurs qu'ils choisissent ne travaillent ni pour l'intérêt de l'Afrique francophone, ni pour celui de la France mais pour leur intérêt personnel. Ils n'ont qu'à se rendre compte que ces derniers n'investissent pas les fortunes colossales qu'ils amassent grâce à leur mentor ni en France, ni en Afrique. Au contraire, ils pompent les richesses de leurs peuples pour les thésauriser dans des paradis fiscaux qui n'apportent pratiquement rien à la France.

Les Français doivent briser la chaîne de collaborateurs qu'ils ont instaurée en Afrique francophone car, tant qu'ils le voudront, ils trouveront toujours des collaborateurs prêts à succéder à ceux qui sont en place. La France est la mieux placée pour rompre ce cordon ombilical en cessant de combattre les grandes figures de l'Afrique francophone qui adoptent pour programme de sortir leurs peuples de la misère factice qu'ils subissent. L'image de la France est longtemps restée attachée à l'assassinat de Thomas Sankara et de bien d'autres nationalistes africains francophones.

Les Français doivent cesser de croire qu'ils font acte de puissance lorsque sur un geste de leur président, leurs collaborateurs se réunissent pour faire les guignols auprès de lui. C'est plutôt la preuve de leur incapacité à se dépasser, à voir autre chose que la colonisation. Ce faisant, la France manifeste son retard de près d'un demi-siècle par rapport aux autres puissances européennes.

Enfin, les Français doivent pouvoir encourager en Afrique francophone l'instauration du règne de la méritocratie au détriment de la médiocrité ambiante. Pour ce faire, ils doivent soutenir la mise en place d'une véritable démocratie en Afrique francophone qui seule est capable de désigner les vrais nationalistes susceptibles de s'occuper de l'intérêt général. En effet, les peuples africains francophones ont montré leur maturité politique dans le choix de ceux qui doivent les guider dans le sens qu'ils souhaitent. Ces choix ont quelquefois été entravés par la volonté française de maintenir ses collaborateurs au pouvoir. La France doit aider à donner aux peuples africains la plénitude de leurs droits.

Si le changement de mentalité est réalisé du côté français, alors le partenariat peut se réaliser dans toute sa plénitude à travers des *joint-ventures* où chaque partenaire cherchera à sauvegarder son intérêt tout en sauvegardant celui de l'autre. La France serait la principale gagnante de cette coopération *new-look*.

Qu'est-ce-que la France y gagnerait?

Afin de mieux apprécier ce que la France gagnerait à instaurer le partenariat avec ses anciennes colonies, il faudrait tenir compte des deux réalités suivantes:

- La France n'est plus la seule puissance européenne qui s'intéresse à l'Afrique francophone. Elle y est concurrencée par d'autres puissances européennes et américaines qui acceptent de moins en moins de lui en laisser le monopole. Ces dernières peuvent donc profiter du mécontentement qui s'y installe du fait de l'incompétence avérée des collaborateurs pour attirer à elles les déçus de la France.
- Le XXI^e siècle verra nécessairement le départ de la plupart des collaborateurs actuels de la France. Ils laisseront à leurs successeurs un tribut tellement lourd à porter que le seul soutien de la France serait insuffisant pour juguler la grogne qui s'installe de plus en plus dans les masses africaines. Le partenariat reste donc la véritable planche de salut de la France en Afrique francophone.

Les gains que la France pourrait tirer de l'instauration du partenariat avec ses anciennes colonies sont à la fois politique, économique et socioculturel.

Sur le plan politique, la France gagnerait d'abord son désengagement en Afrique francophone; ce qui la libérerait des frasques de ses collaborateurs et la placerait dans les mêmes conditions que les autres grandes puissances européennes, notamment l'Allemagne et l'Angleterre. Elle pourrait ainsi mieux se consacrer à la politique franco-française sans prendre le risque qu'un scandale africain ne vienne perturber la réalité nationale. Elle pourrait par ailleurs entretenir de véritables relations d'Etat à Etat avec l'Afrique francophone, tout en bénéficiant du privilège de la nation la plus favorisée du fait de leur communauté de culture. Les sommets franco-africains y gagneraient certainement en devenant une vraie structure de concertation comme l'est le Commonwealth pour les partenaires africains de l'Angleterre.

Le second gain politique dont pourrait bénéficier la France sera de mettre fin à la haine qui se développe insidieusement contre elle et les Français en Afrique francophone. Le désengagement lui permettrait en effet de ne plus être tenue pour responsable des insuffisances des chefs d'Etat africains à qui l'on demanderait désormais les comptes pour leur mauvaise gestion. Ainsi cesseront nécessairement les violences dont les Français sont victimes sur le sol africain.

Ces gains politiques peuvent paraître dérisoires au regard de la mainmise totale que la France a actuellement sur l'Afrique francophone du fait de ses

collaborateurs. On pourrait penser qu'il n'y a guère de raison de changer une politique si bénéfique pour la France. Pourtant le partenariat permettrait à la France de sauver le maximum de ses prérogatives actuelles car il éviterait que l'on n'arrive à un point de non retour où la France aurait tout à perdre. En effet, si la France ne change pas sa politique collaborationniste en Afrique francophone, elle y récoltera encore plus de haine, plus de désirs de revanche et lorsque ses collaborateurs seront balayés par l'écume grandissante du mécontentement qui bout dans l'âme des peuples africains, elle ne pourra plus rien obtenir de ces derniers.

Grâce au système du *partnership*, la France deviendrait réellement une puissance économique en Afrique francophone. Elle abandonnerait en effet l'économie de traite qui l'a empêchée d'y investir jusqu'ici pour une économie de marché plus performante qui y attirerait d'autres investisseurs. Elle n'aurait pas à s'inquiéter de cette concurrence du fait des rapports privilégiés qu'elle a avec ses affidés africains et du fait de la priorité qu'elle aurait dans la mise sur pied des *joint-ventures*. La France y gagnerait assurément et, grâce aux bénéfices importants qu'elle tirerait d'une Afrique performante, elle améliorerait sa position de puissance économique dans le monde.

Le second avantage que les Français gagneraient du partenariat c'est l'acquisition d'une mentalité de véritables hommes d'affaires en Afrique francophone. La facilité avec laquelle ils se servent dans ces régions les a rendus si paresseux qu'ils ne font plus aucun effort pour préserver les acquis que l'Histoire leur y a offerts. C'est ce qui explique la fébrilité dont ils font preuve dès qu'une autre puissance a des yeux de Chimène pour un pays francophone. L'instauration du partenariat leur permettrait d'accepter plus aisément que le monde est devenu aujourd'hui un village planétaire et que, même en Afrique francophone, la notion de *pré-carré* deviendra bientôt obsolète. Le *partnership* leur aura permis auparavant de mieux se positionner et de compter sur des partenaires plus compétents et plus productifs. La France n'en deviendrait que plus compétitive.

On pourrait penser également que la France ne gagne pas au change en instaurant le partenariat puisqu'elle peut, grâce à ses collaborateurs, tout prendre en Afrique francophone et empêcher les autres d'y intervenir. Ceci n'est vrai que si les collaborateurs restent au pouvoir; mais comme ils vont être nécessairement évacués, la France a intérêt à négocier actuellement ce qu'elle pourrait revendiquer demain comme lui revenant de droit. Seul le partenariat peut l'y autoriser.

Sur le plan culturel, les performances politique et économique des pays francophones permettraient un meilleur rayonnement de la langue et de la culture françaises sur la scène internationale. Grâce au partenariat, des jeunes Français et Africains francophones, dont les destins semblent s'éloigner du fait de l'incurie des collaborateurs de la France, vont se retrouver pour enrichir davantage une culture qui leur est commune.

Conclusion

A l'aube du XXI^e siècle où le monde entier est dans une course effrénée pour le développement et où chacun a besoin de compter sur les performances de ses alliés, de ses partenaires, la France a intérêt à ne pas traîner derrière elle des collaborateurs inefficaces. Si elle veut occuper un rang honorable dans le concert mondial du XXI^e siècle, elle a intérêt à transformer ses collaborateurs d'aujourd'hui en partenaires de demain.

Se désengager en Afrique francophone pour mieux s'y implanter, tel est donc le défi que la France doit relever à l'aube du XXI^e siècle. Un défi fort utile car en continuant à se comporter au XXI^e siècle comme elle le fait au XX^e siècle dans ses relations avec l'Afrique francophone, la France risque de tout perdre. Alors, tant qu'à faire, il vaut mieux perdre un peu aujourd'hui que tout perdre demain. Gaston Defferre l'avait compris en 1956 en amenant la France à jeter du lest. Serait-ce le tour de Jacques Chirac aujourd'hui?

New Release

CODESRIA Book Series

THE MILITARY AND MILITARISM IN AFRICA



Although all authoritarian regimes in Africa are not military in character, the question of the military has been central to the current issue of democratisation on the continent. The contributions in this volume deal neither with the definitive erosion of the military and civil authoritarianism, nor with the inexorable march toward democracy but with what appears in retrospect to be a less clear-cut and more open-ended state of transition, located ambiguously between the crisis of authoritarianism and the prospect for democracy on the continent.

The contributors emphasize the uneven patterns and forms of militarisation in Africa but within and between regimes.

ISBN: 2-86978-069-9 (Paperback) 1998 617p.

Orders

Africa

CODESRIA
B.P. 3304, Dakar, Senegal
Tel: (221) 825.98.22/23
Fax: (221) 824.12.89
E-mail: codesria@sonatel.senet.net
(special prices available)

Europe, North America

African Books Collective Ltd.
The Jam Factory
27 Park End Street
Oxford OX1 1HU, England
Fax: (0865) 793.298
E-mail: abc@dial.pipex.com